



Commune de
PERROY

Perroy, le 5 décembre 2024

CONSEIL COMMUNAL

Le Prieuré 5
Case Postale 64
1166 Perroy

E. conseil.communal@perroy.ch

WWW.PERROY.CH

CONSEIL COMMUNAL DU 5 DECEMBRE 2024

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- Vu le préavis municipal No 11/2024 portant sur l'adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA)
- Entendu le rapport de la commission pour l'aménagement du territoire chargée d'étudier cet objet,
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DECIDE

au vote à main levée, à la majorité des 28 Conseillers présents (27 oui, 0 non et 1 abstention)

- d'accepter le préavis 11/2024 portant sur l'adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA)

Extrait conforme, levé le 5 octobre 2024
Pour le bureau du Conseil communal :

Le président :

Norbert Jotterand



La secrétaire :

Cécile Bettems

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP, toute demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage de la présente décision.